

Charte & éthique valeurs

Afges est un organisme de formation à taille humaine, pour les acteurs du secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs...).

Nos savoir-faire et nos compétences permettent un accompagnement fondé sur l'expertise et la transmission des savoirs, et qui se veut de proximité, grâce à notre capacité d'écoute, d'anticipation, d'adaptation et de réactivité.

L'intégrité, l'éthique, le respect de la personne, la transparence, l'engagement sociétal constituent des valeurs fondamentales de notre société dans la conduite des affaires.

La présente **Charte éthique** s'applique à tous nos associés, salariés et animateurs ainsi qu'à nos partenaires, fournisseurs et bénéficiaires de nos formations avec qui nous souhaitons partager les principes et valeurs auxquels l'AFGES adhère et qui doivent guider chacun dans la pratique quotidienne de son métier.

Une relation pérenne et responsable s'inscrit dans une éthique et des valeurs partagées. C'est pourquoi, nous nous engageons au quotidien vis-à-vis de la présente Charte au service de nos parties prenantes.

ENGAGEMENT I

Le respect de la personne

Afges s'engage à fournir un environnement de travail bienveillant et constructif à chacun de ses associés, salariés et animateurs et à chacun des bénéficiaires des formations que nous dispensons.

Pour nos associés, salariés et animateurs, cela signifie donner de la visibilité sur la santé économique de l'AFGES, sur le volume et le calendrier de formation qui seront les leurs, être à leur écoute, leur garantir un cadre de travail adapté, tout en respectant l'équilibre de chacun.

Pour les bénéficiaires de nos formations, cela signifie offrir un environnement de qualité et être attentif à toutes demandes spécifiques et à leurs contraintes d'organisation dans une volonté de transparence.

La loyauté, l'intégrité, l'éthique et le respect de la personne font partie de nos valeurs ; l'AFGES cherche à entretenir la confiance mutuelle, à adopter un dialogue d'ouverture à la formation et à l'apprentissage dans le respect du droit à la différence et à privilégier des relations équilibrées, à éviter les prises de positions critiquables ou qui prêtent à la polémique et à respecter l'autre dans ses différences.

ENGAGEMENT 2

Un savoir-faire et des compétences de haut niveau

Afges s'engage à mettre à disposition de ses clients et bénéficiaires de formation **des expertises dédiées actualisées en permanence et une méthodologie de formation reconnue**, grâce à un engagement au quotidien et qui s'appuie sur un contrat « satisfait ou remboursé ».

Pour nos collaborateurs, cela signifie soutenir une démarche volontaire de formation de nos salariés, favoriser l'accès gratuit à la formation pour nos animateurs, et impliquer chacun dans la vie de l'AFGES afin que tout collaborateur puisse contribuer, par **son savoir-faire, son savoir-être et son expertise**, au rayonnement de l'entreprise dans la confiance et le respect mutuel.

Les relations de l'AFGES avec l'ensemble de ses clients s'inscrivent en accord avec ses principes éthiques énoncés précédemment. L'AFGES s'engage à honorer ses engagements contractuels et à fournir des prestations de qualité. Cela signifie **être en veille permanente** pour adapter les formations au contexte, **veiller à la qualité et à l'harmonisation des supports** et **prendre en compte les remarques et commentaires**. Les collaborateurs, et les autres parties prenantes de ces relations, doivent veiller à agir avec **professionnalisme, intégrité et équité** afin d'encourager les clients à faire appel aux services de l'AFGES.

ENGAGEMENT 3

Une proximité pour un accompagnement de qualité

L'AFGES souhaite développer des partenariats construits autour de valeurs communes, **des partenariats de qualité et pérennes** pour que cela soit créateur de valeur pour nous comme pour nos clients.

Pour nos associés, salariés et animateurs, cela veut dire être à l'écoute des besoins de nos clients pour construire et dispenser des formations adaptées aux besoins et gérer les potentielles situations de conflits d'intérêts en toute transparence. L'AFGES s'engage également à **lutter contre les faits de corruption, de trafic d'influence, de favoritisme** dans le cadre de ses activités.

L'AFGES prend également en considération les engagements sociétaux afin d'offrir des **prestations responsables** (formation distancielle, supports et ouvrages dématérialisés...).

Enfin l'AFGES s'engage au **respect de la confidentialité** dans l'usage des données, des informations, du savoir-faire, des droits de propriété intellectuelle, en lien avec ses activités. Par ailleurs, le nom de l'Entreprise ne peut être utilisé par un collaborateur à des fins personnelles notamment sur les réseaux sociaux ou sur Internet. Toute communication au nom et pour le compte de l'Entreprise doit avoir été au préalable autorisée par la Direction de l'AFGES.